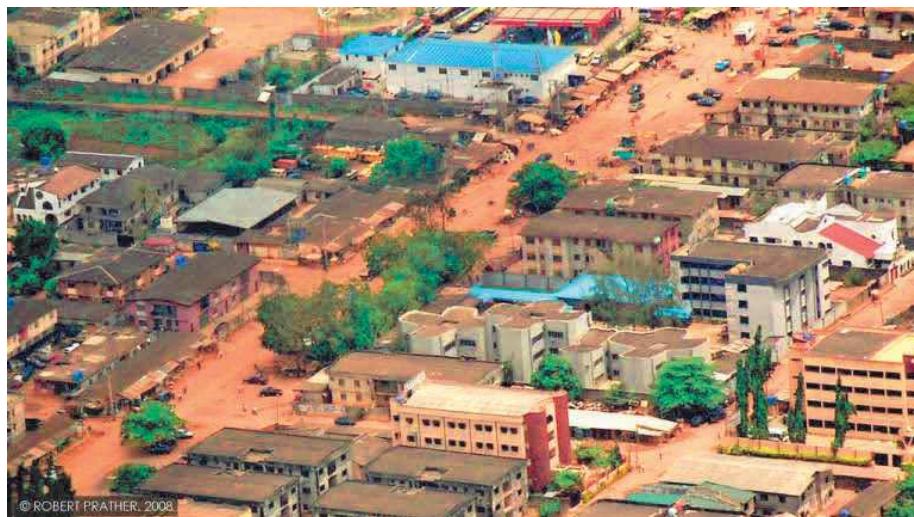


## **20220701 InfoMigrants**

<http://www.infomigrants.net/fr/post/41649/le-royaumeuni-brandit-un-nouvel-accord-majeur-avec-le-nigeria-pour-faciliter-les-expulsions>

### Actualités



Vue aérienne de Lagos, la plus grande ville du Nigeria. Crédit : flickr

## **Le Royaume-Uni brandit un "nouvel accord majeur avec le Nigeria" pour faciliter les expulsions**

Par [La rédaction](#) Publié le : 01/07/2022

Le Royaume-Uni a annoncé, jeudi, un nouvel accord "majeur" avec le Nigeria dans le cadre de sa lutte contre l'immigration, qui prévoit l'expulsion dans ce pays d'étrangers délinquants. Le jour de l'annonce, un vol a décollé du Royaume-Uni pour Lagos avec 21 personnes à bord.

Après le Rwanda, le Nigeria. Dans le cadre de son plan anti-immigration, le Royaume-Uni a signé, jeudi 30 juin, un accord avec ce pays d'Afrique de l'ouest visant à faciliter les renvois d'étrangers hors des frontières britanniques.

"Notre nouvel accord majeur avec le Nigeria augmentera les expulsions de criminels étrangers dangereux afin de rendre nos rues et notre pays plus sûrs", a tweeté, jeudi, la ministre de l'Intérieur Priti Patel. Il permettra aussi de "mener ensemble [avec le Nigeria] le combat contre les trafiquants d'êtres humains pour s'attaquer à la migration illégale", a-t-elle ajouté.

Cet accord doit, par ailleurs, favoriser les intérêts économiques bilatéraux des deux pays.

Contrairement à celui conclu avec le Rwanda, ce partenariat ne devrait concerner que les criminels. Le jour même de l'annonce de l'accord, un premier vol a décollé du Royaume-Uni avec 21 personnes à bord, dont 13 originaires du Nigeria et huit du Ghana. L'avion a rejoint Lagos, au Nigeria, puis le Ghana, où les ressortissants de ce pays ont été débarqués.

Selon le Home Office (équivalent britannique du ministère de l'Intérieur), 11 de ces personnes étaient des délinquants étrangers ayant commis des crimes et 10 autres étaient des individus ayant enfreint les règles d'immigration.

## Vol à l'étalage, conduite en état d'ivresse...

Au Royaume-Uni, un ordre d'expulsion peut être délivré quand un ressortissant étranger est condamné à au moins 12 mois de prison. Il peut s'agir de crimes graves ou de délits, tels que du vol à l'étalage ou une conduite en état d'ivresse.

Selon le Home Office, les peines de prison cumulées dont ont écopé les 11 passagers du vol ayant commis des crimes s'élève à 64 ans, ce qui, en moyenne, représente six ans par personne, [précise le magazine économique Forbes](#).

>> À (re)lire : [Londres va équiper les migrants de bracelets électroniques](#)

[Le Guardian](#) avait rapporté, la semaine dernière, que des mères de famille, dont certaines vivaient au Royaume-Uni depuis des décennies, faisaient l'objet d'une procédure d'expulsion vers le Nigeria et le Ghana. Certaines souffraient de graves problèmes de santé mentale.

Il n'était pas clair, vendredi, si ce nouvel accord concernait les ressortissants étrangers en général ou seulement les citoyens nigérians.

La population nigériane est l'une des plus pauvres au monde. Selon la Banque mondiale, le pays, confronté à une inflation des prix, compterait désormais quelque 95 millions de pauvres, soit près de la moitié des habitants.

## Polémique

L'annonce de ce nouvel accord survient quelques semaines après la retentissante [polémique autour de l'accord entre le Royaume-Uni et le Rwanda](#). Adopté mi-avril, cet accord prévoit l'expulsion de demandeurs d'asile - toutes nationalités confondues -, arrivés illégalement sur le sol britannique depuis le début de l'année 2022, vers le Rwanda.

[Le premier vol censé décoller du Royaume-Uni pour envoyer des migrants vers Kigali a été annulé](#) in extremis le 14 juin, sur décision en urgence de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH). Mais le gouvernement britannique a affirmé qu'il ne s'en tiendrait pas là.

Déterminé à avoir les mains libres en matière d'immigration, il a présenté, une semaine plus tard, au Parlement un projet de loi "Bill of Rights" (déclaration des droits) permettant d'outrepasser à l'avenir la CEDH. Le texte prévoit notamment de faciliter l'expulsion des condamnés étrangers, en limitant leur possibilité de faire prévaloir leur droit à la vie familiale sur la sécurité publique.